

14^{ème} Rallye Régional de la Vallée de l'Ognon

08 et 09 novembre 2024



Règlement Particulier

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 09 Septembre 2024
Ouverture des engagements :Lundi 09 Septembre 2024
Clôture des engagements : Lundi 28 Octobre 2024
Parution du carnet d'itinéraire : Dimanche 03 Novembre 2024
Dates et heures des reconnaissances : Dimanche 03/11 de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 et vendredi 08/11 de 09h à 12h et de 14h à 18h
Vérifications des documents le vendredi 08 novembre 2024 de 13h00 à 19h00. Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Vérifications des voitures le vendredi 08 novembre 2024 de 13H30 à 19H30 . Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Heure de mise en place du parc de départ le :08 novembre 2024 à partir de 13h30
Lieu :Garage PIERRAT à Melisey
1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs le : 08 novembre 2024 à 20h00. Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Publication des équipages admis au départ le : 08 novembre 2024 à 21h30 . Lieu : Garage PIERRAT à Melisey ...
Publication des heures et ordres de départ le 08 novembre 2024 à 21h30. Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Briefing des pilotes par écrit aux vérifications administratives
Départ du .Parc fermé garage PIERRAT à MELISEY à 08H00 (1^{ère} VHC) et 08h20 (1^{ère} moderne) le 09 Novembre 2024
Publication des résultats partiels le :09 novembre 2024 15min après la fin de chaque section
Lieu :Garage PIERRAT à MELISEY ...Parc regroupement
Arrivée :Garage PIERRAT à Melisey
Vérification finale le : 09 novembre 2024.Lieu : Garage PIERRAT à Melisey
Taux horaire de la main d'œuvre : 80.00 € TTC
Publication des résultats du rallye le .09 novembre 2024, 30min après le dernier arrivé au Parc Concurrents.
Remise des prix le 09 novembre 2024, 1h après l'arrivée du dernier concurrent.

Lieu : Parc concurrents au GARAGE PIERRAT à Melisey

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Roye Auto Sport organise le 08 et 09 novembre 2024 le 14^{ème} Rallye de la Vallée de l'Ognon en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile Bourgogne Franche Comté qui a délivré le permis d'organiser n° 59.459 en date du 30/06/2024

Comité d'Organisation

Président : Mr CHARTON Aurélien

Membres : Bénévoles de l'Association Sportive Automobile Roye Auto Sport

Secrétariat du Rallye, Adresse : 9 rue des Champs 70270 La Lanterne et les Armonts

Téléphone 06 80 41 22 52

Permanence du Rallye : Garage PIERRAT à MELISEY

Lieu, date, horaire : 08 et 09 Novembre 2024 de 06h00 à 21h00

Organisateur technique

Nom : Mr CHARTON Aurélien pour l'Association Sportive Automobile Roye Auto Sport

Adresse : 9 Rue des Champs

70270 La Lanterne et les Armonts

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre Ier des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège :	Josiane CHARLEUX 0403/9434
Commissaires sportifs :	DUROC Denis - 0402/147050
.....	Claude COMDAMIN 0304/122813
Directeur de course :	THOMAS Maryse - 0314/3123
Directeur de Course Adjoint :	Christophe GALLAIRE 0314/242385
Directeur de course VHC	BENOIT Hubert 0411/3617
Directeur de Course ES 1.3.5.....	Martial PEUGEOT 0411/44386
Adjoint	Jean-Marc DELOY-0409/6830
Directeur de Course Suivi PC ES 1.3.5	BENOIT Hubert 0411/3617
Directeur de Course ES 2.4.6.....	DEVAUX Olivier 0314/1751
Adjoint	Delphine NASAZZI 0314/11063
Directeur de Course Suivi PC ES 2-4-6.....	ANGELMANN Alain 0302/214977
Médecins: Docteur Julie CHENUT ES1.3.5 et Docteur Eliane BRETL ES2.4.6	
Commissaire Technique Responsable: HAEFFELIN Daniel 0322/12679.....	
Commissaires Techniques :	Denis DERCHE - 0314/33547...
.....	GERARD Jean-François 0408/136207
	REVERCHON Jean-Louis 0421/6835

Chargés des relations avec les concurrents (CS) :

Monique FRANCE – 0409/29181

ANGELMANN Jocelyne – 0302 /233639

Chronométrage ES 1.3.5

TSCHOFFEN Jean Marie 0411/196862 - Evelyne HOFFMANN 0323/252900

Chronométrage ES 2.4.6

FAIVRE Sylvie 0421/11039 – GIETZENDANNER NANCY 0318/220615

Responsable classements :

DURAND Jean-Paul 0503/27683

Voiture Tricolore François NASAZZI - 0314/11062
Voiture Damier Martine REVERCHON 0409/14505

1.2P. ELIGIBILITE

Le 14ème Rallye de la Vallée de L'Ognon compte pour

- La Coupe de France des Rallyes 2025 coefficient 2
- Le Challenge Bourgogne-Franche Comté 2024
- Le Challenge ASA Roye Auto Sport 2024
- Challenge Commissaires Bourgogne-Franche Comté 2024
-

1.3P. VERIFICATIONS

Une confirmation d'engagement pourra être envoyée aux concurrents ayant indiqué une adresse de courriel valide et lisible sur leur bulletin d'engagement.

La liste des engagés comportant les heures de convocation sera mise en ligne à partir du 05 Novembre 2024 sur le site de l'ASA Roye Auto Sport : <http://asaroyeautosport.fr> l'heure de convocation est l'heure limite à respecter.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au rallye 14^{ème} Rallye de la Vallée de l'Ognon, doit adresser à Mme STEVENOT Justine 5 Chemin des Lapierras 70270 SAINT BARTHELEMY (Cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le lundi 04 Novembre 2024

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum, pour les 3 rallyes

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 335.00 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 660,00 €
- Un membre de l'équipage ASA RAS : 315.00 €, deux membres de l'équipage ASA RAS : 290.00 €.
- Groupe de 5 engagements hors ASA RAS reçus dans la même enveloppe : 315.00 € par équipage.
- Pour les engagements reçus avant le 21 /10 /2024 : 315.00€
- **Dont 5 euros pour le challenge commissaires ligue BFC**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance autorisée sera indiquée sur le carnet d'itinéraire.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

Conforme au règlement standard FFSA.

La publicité collective obligatoire et facultative sera communiquée par un additif au règlement particulier

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 14^{ème} Rallye de la Vallée de l'Ognon représente un parcours de 154 kms.

Il est divisé en 1 étape et 3 sections.

Il comporte 6 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39.900 kms.

Les épreuves spéciales sont : ES 1.3.5 « Les Oroz » 6kms et ES 2.4.6 « La Pierre Mourey » 7.3kms

L'itinéraire et le timing horaire figurent dans l'annexe "itinéraire".

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Conforme au règlement standard FFSA.

Des prix en espèces récompenseront les concurrents aux classements Scratch et Classe.

1) Espèces

	1er	2ème	3ème	4ème	Conditions
Scratch	300.00 €	200.00 €	100.00 €		Sans
Classe	150.00 €				2 à 5 partants
Classe	200.00 €	100.00 €			6 à 9 partants
Classe	230.00 €	125.00 €	60.00 €		10 à 16 partants
Classe	250.00 €	150.00 €	75.00 €	50 €	19 et + partants
Féminine	100.00 €			plus de 5 partantes sinon 50€	

- 2) Coupes
- Scratch : 1 coupe aux 3 premiers et au 1^{er} équipage féminin.
 - Groupe : 1 Coupe aux 1ers de chaque groupe
 - Classe : 1 coupe par tranche de 6 partants

L'attribution des prix dans les groupes et classes se fera sur la base suivante :

Groupe N et FN confondus, A et FA confondus, Groupe F2000, Groupe GT et Groupe R confondus.

Les équipages ne se présentant pas au complet à la remise des prix perdront le bénéfice des prix et récompenses qui leur seraient attribués.

La remise des prix se déroulera le : samedi 09 novembre 2024, 1 heure après la publication des résultats officiels : Parc regroupement à Melisey , 1 h00 après l'arrivée du dernier concurrent du rallye..